Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20260611-DELIB2026_30-DE

Département du **MORBIHAN**
Arrondissement de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le onze juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le cinq juin, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, GRAIGNIC Béatrice, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absents ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal à LE QUAY Michel, OGER François à PATIN Hélène.
Absente excusée : LE CORRE Floriane
Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie MM. Les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire, Madame Hélène PATIN désignée pour remplir ces fonctions les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

2026/30 : Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Monsieur Nicole SALAÜN, adjointe aux finances, rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il convient de proposer une liste de contribuables sur laquelle le directeur des services fiscaux choisira les membres de la commission communale des impôts directs.

Pour Lanvaudan, cette liste de proposition doit comporter au maximum 24 membres :

Nom prénom	Adresse
ALLAIN Jean-Pierre	9 route de st roch LANVAUDAN
BLOTIERE Jonathan	5 Kermorch LANVAUDAN
ELIOT Dominique	5 Kerhiec Izel LANVAUDAN
LASALLE Maryse	4 quartier parc rouel LANVAUDAN
LE QUAY Jean-François	8 Kerguevellec LANVAUDAN
SALAÜN Nicole	4 Kerhiec Ihuel LANVAUDAN
LE BOLAY Chantal	6 Kermelorch LANVAUDAN
PATIN Hélène	2 Le Liorzo LANVAUDAN
DUPUY Jean-Michel	14 rue JM Pichon LANVAUDAN
BIEHLY Marylène	12 rue JM Pichon LANVAUDAN
EMERY Morgan	26 résidence ty losquet LANVAUDAN
LUBAC Alexandre	2 Le Nistoire LANVAUDAN
LE QUAY Michel	4 Kerguevellec LANVAUDAN
MAES Tatiana	9 La Guerne LANVAUDAN
GRAIGNIC Béatrice	9 Kervenic Ihuel LANVAUDAN

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20260611-DELIB2026_30-DE

HORELLOU Pierre	13 Le nistoire LANVAUDAN
RACAPÉ Sonia	5 résidence ty losquet LANVAUDAN
MARLIERE David	3 Pont cleherne LANVAUDAN
OGER François	3 Rosmienic Bihan LANVAUDAN
PINAULT Jean-Joseph	7 chemin de Kerveno LANVAUDAN
MANTRANT Jane	3 résidence ty losquet LANVAUDAN
BEGHIN Dominique	2 Quartier parc rouel LANVAUDAN
LE GOSLES Fréderic	11 rue JM Pichon LANVAUDAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des éléments, le conseil municipal,

- ADOPTE la liste présentée ci-dessus

Votants : 14	Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Monsieur le Maire,
Patrick LE CALOCH

La secrétaire de séance,
Hélène PATIN

MAIRIE DE LANVAUDAN
56240 MORBIHAN